



Le 6 janvier 2006

## AVIS PUBLIC

### SÉCURITÉ EN MOTONEIGE PENDANT LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU CANAL DE DÉRIVATION

Au cours des cinq prochaines années, les travaux réalisés dans le cadre du Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge transformeront l'ensemble du canal de dérivation en un « chantier actif ». Cela signifie qu'il y aura des ouvriers sur le chantier en permanence et qu'il y aura des zones dangereuses pouvant varier d'endroit tout au long de l'année. Par conséquent le public, et plus particulièrement les motoneigistes, devraient éviter d'emprunter le canal de dérivation pour leur sécurité et la sécurité des ouvriers travaillant à ce projet.

Nous vous remercions de votre coopération pour préserver la sécurité du chantier pendant que nous améliorons la protection contre les inondations et créons des possibilités récréatives durables au profit des générations futures.

Rappelez-vous : conduisez prudemment!

*Un message de la Commission du canal de dérivation  
([www.floodwayauthority.mb.ca/index\\_fr.html](http://www.floodwayauthority.mb.ca/index_fr.html))*